

Technicien des services financiers

RNCP2429 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	314t
Code(s) ROME	M1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/10/2009

Certificateur(s)

Ministère de la défense - Armée de terre

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du titre de technicien des services financiers exerce son métier dans des organismes du commissariat de l'armée de terre. En tant que comptable, vérificateur de comptes et décompteur, il doit :

- faire la demande de budget, le faire modifier afin de gérer un compte de gestion dans un des organismes de l'armée de terre (corps de troupe, états-majors, Centre Territorial d'Administration et de Comptabilité) ;
- vérifier la comptabilité d'un organisme de restauration et de loisirs (ordinaire, cercle, foyer) : il prépare les pièces comptables pour la vérification in situ effectuée par le commissaire ;
- participer au contrôle et à la gestion des finances ;
- effectuer le contrôle ponctuel et a posteriori de la régularité et de la sincérité des documents et des procédures comptables des corps de troupe ;
- détecter les anomalies comptables et rechercher des causes de ces anomalies ;
- décompter les soldes et salaires du personnel militaire et du personnel civil.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : 1- connaissances générales ou techniques :

- connaissance et maîtrise des outils informatiques ;
 - connaissance des règles de comptabilité des organismes d'alimentation, trésorerie des organismes de l'armée de terre ;
 - maîtrise des techniques d'élaboration des documents régissant les marchés et appels d'offres ;
 - connaissance des droits individuels et statuts des différentes catégories de personnels (soldes, frais de mission...) ;
- des droits collectifs : comptabilité et administration des corps de troupe par des deniers publics et des organismes d'intérêt privé (cercles, complexe restauration- hôtellerie- loisirs, foyers).
- connaissance de l'anglais opérationnel.

2- savoirs méthodologiques : organisation du travail, gestion financière, gestion administrative, classement, mise à jour.

3- maîtrise des techniques spécifiques de comptabilité : exécution, contrôle, étude, réalisation, mise en œuvre des procédures comptables et budgétaires et des applications informatiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien des services financiers exerce son métier en qualité de comptable dans un organisme du commissariat de l'armée de terre à vocation administrative, soit : - dans un centre territorial d'administration et de comptabilité pour le paiement des soldes, payes et indemnités du personnel militaire et civil,

- dans une direction régionale du commissariat de l'armée de terre pour le contrôle du budget des corps de troupe, le paiement des marchés et le budget de compte de gestion du commissariat de l'armée de terre.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles : - agent administratif d'entreprise

- technicien des services comptables / financiers
- agent d'application des règles financières publiques.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

5 membres

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	10/10/2009
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2429/>